

RAPPEL - DEMANDE D'EXAMEN DE L'IFSE



Fonctionnaires **et** Contractuels



**Pour les personnels percevant déjà une IFSE :
ne rien préciser dans le champ RIFSEEP, sauf
en cas de demande de réexamen du critère**

Un champ dédié du
30/04 au 30/09

Saisie des Fiches d'Activités
et d'entretien des personnels

SAFIA
2024

II - Description du poste

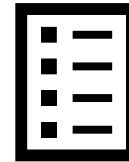
2-1-Etude de l'évolution des missions et des critères d'attribution

Le supérieur demande à la DGDRH/DEVCO d'étudier les missions du poste pour réviser l'attribution du RIFSEEP au titre :

Argumentaire :



- Préciser un argumentaire détaillé pour justifier votre demande
- Développer de manière précise les activités décrites sur la fiche de poste



- Prendre connaissance des critères définis à l'UGA, disponibles sur l'**intranet** ou **guide RIFSEEP**



- Arbitrage des demandes d'octobre à janvier, par une commission DGDRH – experts métiers



- Mise en paiement 1er trimestre de l'année suivant, avec **effet rétroactif au 1^{er} septembre de l'année de la demande**

Pour toute question, l'équipe Prospective RH - DevCo-DGDRH reste disponible, par mail :

dgdrh-gpec@univ-grenoble-alpes.fr